

CHRONIQUE

CENTENAIRE DE L'ALGERIE (1).

Congrès des Sociétés Savantes.

Le soixante-troisième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Alger, le jeudi 24 avril 1930, à 2 heures. Les journées des jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et lundi 28 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le mardi 29 avril, à 2 heures.

Communications faites au Congrès. — Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits sur le recto, accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, avant le 15 février 1930, au 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

En vue de la publication au *Journal officiel* des procès-verbaux des séances du Congrès, un *résumé succinct* de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le Programme ci-joint, dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

(1) *Revue Africaine*, années 1928, p. 325, 487 : 1929, p. 199.

Conditions de participation au Congrès. — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, avant le 31 mars (1), à M. le Ministre — 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur, — une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

Ainsi que cela avait eu lieu jusqu'en 1914, les diverses Compagnies de chemins de fer accorderont aux Congressistes qui auront à effectuer, pour se rendre à Marseille ou à Port-Vendres, têtes de lignes des paquebots des Compagnies de navigation, un parcours simple d'au moins cinquante kilomètres, ou qui payeront pour ce trajet minimum, des *lettres d'invitation* donnant droit au transport à tarif réduit. Ces lettres, valables sans arrêt dans les gares intermédiaires, porteront :

L'aller, en toutes classes, au prix ordinaire des billets à plein tarif et le montant de l'impôt établi par les lois des 29 juin 1918 et 3 août 1926, correspondant à 15 p. 100 de l'exemption dont le Congressiste bénéficiera ;

Le retour, gratuit, après visa du Secrétaire du Congrès, en même classe qu'à l'aller et par le même itinéraire.

Les Congressistes désireux de profiter de ces facilités devront en aviser le 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur avant le 31 mars 1930 *dernier délai* (1), en indiquant exactement leur itinéraire.

Ces lettres seront valables, à *l'aller* : du jeudi 10 au lundi 28 avril 1930 inclus, et, à *retour* : du mercredi 30 avril au lundi 12 mai 1930 inclus.

D'autre part, il a été entendu avec les Compagnies de navigation que les délégués du Congrès bénéficieront, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, sur le montant de deux billets simples additionnés, d'une *réduction de tarif* de 35 %, s'ils forment, au moment de l'embarquement, un groupe de 100 personnes au moins, et de 30 % par groupes de 25 à 99 personnes.

N. B. — On croit devoir faire remarquer, en ce qui concerne les dispositions qui précèdent, que le Commissariat général du Centenaire de l'Algérie a bien voulu mettre à la disposition du Ministère, à l'occasion du Congrès, une sub-

(1) En raison du nombre des Congrès prévus à Alger en 1930, il y aurait intérêt à ce que les demandes fussent envoyées avant cette limite extrême. (R. A.).

vention qui permettra de couvrir, dans une mesure appréciable, les frais de voyage et de séjour des congressistes ; mais la mesure dans laquelle chacun en pourra profiter dépendra, bien entendu, du nombre des délégués inscrits dans les délais ci-dessus mentionnés.

Voici parmi les questions inscrites au programme du Congrès, celles qui intéressent plus particulièrement l'Afrique du Nord.

SECTION DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE

(Jusqu'en 1715)

14° Compléter et mettre à jour les listes des évêques de l'Afrique Mineure.

23° Signaler les sources et relever les documents pouvant servir à l'iconographie historique de l'Afrique du Nord.

SECTION D'ARCHEOLOGIE

Le Comité examinera très volontiers les propositions qui pourraient être faites de joindre, à titre d'illustration, des projections à la lecture de certains mémoires et à l'exposé de certaines communications. Mais il est indispensable que, dans ce cas, une épreuve des clichés proposés lui parvienne en même temps que le mémoire manuscrit.

I. ARCHEOLOGIE PRÉROMAINE

6° Etudier dans une région déterminée de la France ou de l'Afrique du Nord les sépultures préromaines en décrivant leur mobilier funéraire.

7° Etudier le monnayage de l'Afrique du Nord antérieurement à l'époque romaine.

8° Rechercher et décrire les monuments inédits, puniques ou indigènes, antérieurs à la conquête romaine.

9° Etudier les cultes africains antérieurs à la conquête romaine.

II. ARCHÉOLOGIE ROMAINE

10° Etudier les divinités et les cultes en Afrique d'après les monuments figurés et les documents épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits ou imparfaitement publiés.

11° Etudier les monuments figurés concernant l'industrie, l'agriculture ou le commerce en Gaule et en Afrique.

12° Etudier une catégorie de monuments : forums, baptistères, aqueducs, etc.

13° Décrire les mosaïques antiques non relevées jusqu'à présent en France et en Afrique. Rechercher et étudier les anciens dessins conservés dans les collections publiques ou particulières et qui reproduisent des mosaïques aujourd'hui détruites.

(Se référer au *Catalogue des mosaïques romaines* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

14° Signaler les peintures antiques découvertes en France et en Afrique, les dessins ou les aquarelles qui les reproduisent.

(Se référer à l'Essai d'inventaire de ces peintures donné par M. A. Blanchet dans son *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, Paris, 1913.)

15° Rechercher les centres de fabrication de la céramique en Gaule et en Afrique à l'époque romaine ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas persisté à travers le moyen âge.

(Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées. Se référer à l'ouvrage de J. Déchelette sur *Les vases ornés de la Gaule romaine*, et, pour les noms de potiers, aux tomes VIII, XII et XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*.)

16° Décrire les pièces de verrerie antique les plus importantes conservées dans les musées ou les collections particulières de la France et de l'Afrique, en indiquer la provenance, relever les inscriptions qu'elles portent.

(Se référer au volume de M. Morin-Jean intitulé *La verrerie en Gaule*, ainsi qu'aux tomes VIII, XII et XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*.)

17° Etudier les pierres gravées recueillies en France et en

Afrique, en particulier les pierres gnostiques ; en faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière.

(Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des images.)

21° Rechercher le tracé des voies romaines en France et dans l'Afrique du Nord ; en étudier la construction ; signaler les bornes milliaires inédites.

III. ARCHÉOLOGIE DU MOYEN AGE

22° Donner, avec plans et dessins à l'appui, la description d'un édifice réputé antérieur à la période romane, et notamment d'une basilique ou d'une catacombe chrétienne d'Afrique.

28° Décrire les monnaies occidentales du moyen-âge découvertes en Afrique.

IV. ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

40° Signaler, dans les collections particulières et les musées de France et d'Afrique du Nord, les monuments se rapportant aux civilisations de l'Orient, et spécialement les monuments inédits de provenance africaine ou syrienne.

41° Signaler, dans les collections publiques ou privées de la France et de l'Afrique du Nord, les monnaies et les inscriptions arabes inédites, les objets d'art musulmans, et en particulier les monuments céramiques provenant de nos possessions de l'Afrique du Nord et de la Syrie.

42° Rechercher et signaler, dans les collections publiques et particulières, les manuscrits arabes, persans et turcs provenant des contrées de l'Orient et de l'Afrique du Nord.

43° Signaler, décrire et photographier, dans les collections publiques et privées de France, les monuments (sculptures, peintures, inscriptions, manuscrits, bronzes, sceaux, médailles, objets préhistoriques, etc.) provenant de l'Indo-Chine.

44° Signaler, dans les collections particulières et les musées de l'Afrique du Nord, les monuments se rapportant aux Vandales.

45° Rechercher et étudier les monuments relatifs à l'architecture, soit à l'architecture chrétienne, soit à l'architecture musulmane.

SECTION DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

1° Dans plusieurs régions de la France et de l'Afrique du Nord, des étrangers sont venus se fixer en grand nombre. Etudier dans un ou plusieurs départements déterminés les relations de ces immigrants avec la population nationale, en particulier les sentiments que l'arrivée de ces étrangers a provoqués chez cette population et les influences psychologiques et morales qu'exercent ces étrangers sur nos compatriotes ou nos compatriotes sur ces étrangers.

13° Le problème de l'organisation rationnelle et moderne des bibliothèques : quels avantages pourrait en retirer l'Algérie, notamment pour ses populations rurales ?

14° Exposer l'état actuel des études portant sur les mœurs, coutumes et langues des diverses populations indigènes de l'Algérie.

15° Présenter une étude sur les mœurs, coutumes et langues d'une population indigène déterminée.

16° L'exploitation du sol en Algérie avant 1830.

17° L'habitation indigène en Afrique du Nord.

18° La propriété en Afrique du Nord (étude par région).

19° La colonisation privée (étude par région ou famille) et la colonisation officielle en Algérie (étude par région).

20° La musique indigène en Afrique du Nord, — ses sources.

SECTION D'HISTOIRE MODERNE (DEPUIS 1715)

ET D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

XIX^e SIÈCLE

26° Etudier l'histoire des bibliothèques de l'Algérie, tant privées que publiques, et faire en particulier l'historique d'un des fonds qui les constituent.

27° Faire l'historique des bibliothèques de médersas et étudier en particulier une de ces bibliothèques.

28° L'opinion publique en Algérie :

a. Sous la monarchie de Juillet ;

b. Sous la seconde République ;

c. Sous le second Empire.

SECTION DES SCIENCES

4° La physique du Globe dans l'Afrique du Nord.

6° Etudes géophysiques et météorologiques se rapportant à l'Afrique du Nord.

9° Rechercher des documents concernant des chutes de météorites en France et en Afrique du Nord.

11° Etudes océanographiques appliquées aux pêches maritimes en Afrique du Nord.

12° Etudes sur la répartition des animaux dans les montagnes et dans les cours d'eau du nord de l'Afrique.

13° Caractères biologiques et biographiques de la faune de la Berbérie, de l'Algérie en particulier.

SECTION DE GEOGRAPHIE

8° Etude hydrographique d'un fleuve de France ou d'Afrique et de ses affluents à travers les âges. Rechercher les documents anciens relatifs aux inondations.

17° Rechercher les documents concernant le premier projet de protectorat français sur Alger en 1571.

18° Les premiers établissements français sur les côtes barbaresques ; les Compagnies du Corail (s'appuyer, dans les recherches de documents nouveaux, sur les ouvrages de M. Paul Masson).

19° L'hydrographie des côtes algériennes dans les portulans du Moyen Age et dans les cartes levées par les ingénieurs de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI.

20° Voyages et voyageurs français dans l'Afrique du Nord et au Sahara ; rechercher les récits et documents nouveaux, en particulier d'après les archives de famille.

21° Relations de la Provence avec l'Afrique du Nord avant 1830.

22° Modifications anciennes et actuelles des côtes de la Méditerranée.

23° Changements et variations de climat dans les pays méditerranéens (en particulier France et Afrique du Nord).

24° La déforestation dans le bassin de la Méditerranée (France et Afrique du Nord).

25° Origine des colons algériens : leurs ascendants et leurs descendants d'après les archives provinciales et familiales.

26° L'émigration des indigènes nord-africains en France : causes, modalités, conséquences.

27° Pêcheries de la Méditerranée occidentale ; migrations des poissons, en particulier des thons.

28° Relations maritimes entre l'Afrique du Nord et la métropole ; passé, présent, avenir.

29° Etudier si les expéditions navales faites sur les côtes barbaresques, à Tunis, El-Mehdiah, Alger, Oran, etc., du XIII^e au XVIII^e siècle, ont eu quelque écho dans la cartographie contemporaine des divers événements.

30° Cartes de reconnaissances militaires lors de la conquête de l'Algérie.

31° L'eau en Afrique du Nord : travaux dans l'antiquité et de nos jours ; utilisation de l'eau dans le Tell, sur les Hauts-Plateaux, au Sahara et dans les nouvelles régions à mettre en valeur, Zab en particulier.

32° Voies ferrées en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc).

33° Zones d'extension des villes : urbanisme, banlieue, fortifications et terrains militaires.

34° Le commerce de l'Afrique du Nord (périodes arabe et turque).

35° La piraterie en Méditerranée.

36° Monographie d'un port algérien.

Un Film sur l'Algérie (1).

Sous ce titre « Le Bled », un film, tourné à l'occasion du Centenaire a été projeté à Paris sur de nombreux écrans. On y voit des choses assez curieuses : qu'en Algérie les indigènes passent leur temps à chasser au faucon (2) la gazelle et le méhari — nous disons bien : le méhari —. Lorsque, dans le désert, un traître enlève une jeune fille, il la jette en travers

(1) V. *Revue Africaine*, année 1928, p. 690.

(2) Il paraîtrait que devant l'impossibilité de se procurer des faucons sur place, on fut obligé d'en faire expédier par un éleveur de France.

du col d'un dromadaire et gagne le large. La poursuite s'organise, d'abord en auto, mais celle-ci s'enlise. On continue ensuite à dromadaire, mais le quadrupède poursuivant va naturellement moins vite que le poursuivi. Alors, on emploie les grands moyens : on lance les faucons qui coiffent le méhari ravisseur, lui crèvent les yeux, l'abattent. Ce sont là choses fréquentes, paraît-il, en Algérie.

Ce film nous apprend aussi que les « riches » colons sont de sordides culs terreux qui mangent à la même table que leurs ouvriers, leurs moyens ne leur permettant pas sans doute d'avoir une salle à manger à eux, etc. Un tel film aurait dû logiquement évoquer cette œuvre française qui, du néant, a fait l'Algérie que nous voyons. En fait il ne nous montre ni une école, ni un laboratoire, ni une institution d'assistance ; rien non plus n'y rappelle la conquête du sol sur l'infertilité et la maladie.

Que reste-t-il donc ? Le développement d'un scénario d'une vacuité rare, réalisé avec des procédés qui, lorsqu'on les compare avec telles autres projections, paraissent singulièrement retardataires. L'Algérie du Centenaire méritait mieux que ce film lequel en donne, comme à plaisir, une image choquante à force d'être inexacte.

Le « Bled » devait comprendre tout d'abord une partie rétrospective. Une reconstitution du débarquement à Sidi-Ferruch fut en effet tournée. Il n'en est plus resté à la projection que de brèves images surimposées, où passent les silhouettes des soldats de Bourmont puis de Bugeaud, silhouettes d'une imprécision opportune car le spectateur ne peut distinguer que les soldats sont affublés de fausses barbes, de shakos aux aigles impériales et, par compensation, de molletières à la mode de 1929, etc... et qu'ils débarquent en colonne par quatre, tambours et clairons en tête, ainsi que nous le montrent les photographies, témoins du soin avec lequel fut faite cette reconstitution historique.

Un monument à la colonisation.

Un monument sera élevé à Boufarik en 1930, à la gloire du génie colonisateur de la France. Le projet classé premier par les Commissions des Beaux-Arts et d'Architecture du Centenaire a pour auteurs MM. Bouchard et Bigonnet, statuaires, M. Salvador, architecte.

Le monument, qui se détachera sur un fonds d'arbres



BOUCHARD et BIGONNET. — Monument à la gloire du génie colonisateur de la France
(Maquette du motif central).

comporte, de chaque côté d'un motif central deux fresques en haut relief représentant en une série de scènes, l'évolution de la Mitidja depuis la lutte contre un sol inculte et pestilentiel jusqu'à l'épanouissement actuel. Le motif central reproduit ci-contre est constitué par le groupe, en pied, des hommes en qui l'on peut incarner l'histoire de la colonisation algérienne : Bugeaud, Lamoricière, le comte Guyot, de Vialar, de Franclieu, de Tonnac, du Pré de Saint-Maur, Borély-la-Sapie. On y a joint le docteur Pouzin qui dirigea à Boufarik, en 1835, la première infirmerie indigène, et Bou Zéid ben Chaoua, notre caïd de Beni Khelil qui fut assassiné en 1833. Le tout, d'un beau mouvement, ne rappelle en rien ces monuments allégoriques, trop fréquents, sans caractère et passe-partout.

Publication d'un Atlas historique.

Une subvention de 400.000 francs a été accordée à M. Khanzadian, capitaine de corvette, ancien inspecteur de la flotte ottomane, pour un *Atlas historique de l'Algérie*.

Œuvres d'Assistance.

Le Congrès de la Rose et de l'Oranger classé à tort comme touristique (*Revue Africaine*, année 1929, p. 200 *in fine*) est un Congrès d'assistance. La somme de 250.000 francs qui lui a été affectée a été prélevée en effet sur le crédit de cinq millions réservé par la Métropole pour des œuvres d'assistance indigène et des travaux d'utilité générale. Ce crédit est ainsi réparti :

Cité d'Assistance indigène.....	2.000.000 fr.
Asile pour la suppression de la mendicité à Constantine	300.000 »
Orphelinat indigène à Constantine.....	200.000 »
Création d'un foyer de l'assistance indigène à Bône	400.000 »
Cité de l'Assistance indigène à Philippeville.	500.000 »
Œuvres de l'Assistance indigène à Oran....	600.000 »
Agrandissement de l'hôpital Lavignerie à Biskra	150.000 »
Infirmeries indigènes	600.000 »
Congrès de la rose et de l'oranger à El-Goléa.	250.000 »
	<hr/>
	5.000.000 »

Collection du Centenaire.

Viennent de paraître :

Iconographie historique de l'Algérie depuis le 16^e siècle jusqu'à 1871, par G. Esquer. — Paris, Plon, XL-114 pages et 354 planches 34×45, en noir et en couleur, tirées par D. Jacomet, réparties en trois portefeuilles.

Un siècle de colonisation. Etudes au microscope, par E.-F. Gautier. — Paris, Alcan, un volume in-4^o couronne de 360 pages, avec illustrations et cartes.

Sous presse :

Les recherches zoologiques en Algérie, avant et depuis 1830, par G. Seurat, avec illustrations.

Alger, Etudes de géographie et d'histoire urbaines, par R. Lespès, avec illustrations et cartes.

Les ports de l'Algérie, par E. Balensi, L. Billiard et F. Vergnieaud.

Les faïences algériennes, par le Général Broussaud, avec 38 planches en couleur et en noir.

L'Orient et les artistes, par J. Alazard, avec 160 planches en noir et en couleur.

Le costume algérois, par G. Marçais, avec 60 planches en noir et en couleur.

L'Algérie agricole. — L'Algérie industrielle, par V. Demontès.

Les forêts de l'Algérie, par H. Marc, avec illustrations.

La monnaie et le crédit en Algérie, par P. Ernest-Picard.

Un siècle de finances, par M. Douël.

Manuscrits déposés :

L'œuvre législative de la France en Algérie, par M. Morand, L. Milliot, F. Godin, M. Gaffiot.

Le temps et la prévision du temps en Algérie et au Sahara, par L. Petitjean.



PUBLICATIONS NOUVELLES.

G. Esquer : *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger (1830)*, nouvelle édition revue, illustrée, augmentée de trois appendices, avec deux cartes. Un vol. in-4° de 570 pages.

M. Louis Bertrand commence dans la *Revue des Deux Mondes* le *Roman de la conquête*, et M. Constantin-Veyer annonce *Une vie romancée du général Yusuf*.



ERRATUM.

Dans la liste des Congrès parue dans le dernier fascicule de la *Revue Africaine* (n^{os} 338-339, 1^{er}-2^e trimestre 1929),

Page 200, ligne 13, au lieu de : I) Touristique, lire : D) Religieux.

